

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 14/11/2016

Date de la convocation:
07/11/2016
Date d'affichage:
08/11/2016

L' an 2016 et le 14 Novembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 31

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DUTEY Sylvie à M. WEISS Damien, MM : JULLY Jean-Marie à Mme WEISS Marie-Line, SIGRIST Benoît à M. FUCHS Alain
Excusé(s) : Mme LEDIG Evelyne

Secrétaire de séance :
M. KREISS Alfred.

Réf : 136.2016
Vote : A la majorité
Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Non

136.2016 : DBM budgets annexes : budget annexe CADT et budget annexe îlot central Woerth :

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral correspondant portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en date du 24 novembre 2014,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de l'exercice 2016,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, une abstention, décide de modifier les budgets annexes comme suit :

- Budget annexe ilot central Woerth : modification n°1 : prise en compte des frais financiers crédit relais.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Objet	Compte et montant (+-)	Objet	Compte et montant (+-)
Prise en compte des frais financiers liés au crédit relais	627 : + 2 000 €, soit 2 000 € 6611 : + 2 450 €, soit 2 450 € 023 : - 920 €, soit 1 131 €	Equilibre budgétaire, constatation de recettes supplémentaires	758 : + 3 530 €, soit 3 530 €
Total dépenses SF	99 415 €	Total recettes SF	99 415 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Objet	Compte et montant (+-)	Objet	Compte et montant (+-)
--	--	--	021 : - 920 €, soit 1 131 € 1641 : + 920 €, soit 2 304 608,47 €
Total dépenses SI	Inchangé	Total recettes SI	Inchangé

- Budget annexe CADT : modification n°1 : changement de compte d'imputation.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Objet	Compte et montant (+-)	Objet	Compte et montant (+-)
Modification d'imputations	6217 : + 4 600 €, soit 4 600 € 615221 : - 1 000 €, soit 3 000 € 6156 : - 3 000 €, soit 5 000 € 022 : - 600 €, soit 600 €	--	--
Total dépenses SF	Inchangé	Total recettes SF	Inchangé

SECTION D'INVESTISSEMENT				Envoyé en préfecture le 21/11/2016
				Reçu en préfecture le 21/11/2016
				Affiché le 21/11/2016
				ID : 067-200013050-20161114-D_CC_136_2016-DE
Dépenses		Recettes		
Objet	Compte et montant (+-)	Objet	Compte et montant (+-)	
--	--	--	--	
Total dépenses SI	Inchangé	Total recettes SI	Inchangé	

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 18/11/2016

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS



Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

Envoyé en préfecture le 21/11/2016

Reçu en préfecture le 21/11/2016

Affiché le



ID : 067-200013050-20161114-D_CC_136_2016-DE